

Infos

Vous trouverez ici les dernières nouvelles récoltées par nos rédactrices et rédacteurs mais aussi par vous qui nous les envoyez régulièrement. D'avance merci et toutes nos excuses pour les informations reçues depuis décembre et que nous n'avons pas pu publier. Continuez à nous écrire et, ensemble, constituons la Communauté Plus!

Vous trouverez la version pdf de ces infos en bas de page.

Bienvenue chez les Ch'tis en audiovision

Une version adaptée aux personnes déficientes visuelles du film de Dany Boon "Bienvenue chez les ch'tis" a été réalisée en audiovision.

A l'initiative de l'asbl LES AMIS DES AVEUGLES, le film sera diffusé le lundi 17 novembre prochain à 15 heures au Plaza-Art rue de Nimy à Mons.

Pour information :

Les amis des aveugles asbl

Patricia Seghers

Responsable des relations publiques et du service culturel

37-39, rue de la Barrière

7011 GHLIN

Tél : 0476/52.57.94 ou 065/40.31.00

12ème semaine pour l'emploi des personnes handicapées

Cette 12ème semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées se déroulera du 17 au 23 novembre 2008 un peu partout en France.

Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public ainsi que les chefs d'entreprise, artisans, institutions, etc., à la problématique de l'emploi des personnes présentant un handicap.

Cet événement créé par L'ADAPT et ses 6 entreprises partenaires : Adia, Areva, Le Groupe Caisse d'Epargne, le Groupe La Poste, Monster et Sodexo est relayé par une campagne de communication avec un affichage national, un spot radio et télévisé, des bannières sur Internet. Des guides pratiques sont également édités à l'attention des entreprises et des travailleurs handicapés.

Durant cette semaine, plus d'une centaine d'actions se dérouleront partout en France pour favoriser la rencontre entre recruteurs et personnes handicapées désireuses de trouver un emploi.

Vous êtes un recruteur intéressé ou une personne handicapée? Vous pouvez consulter le site : <http://www.semaine-emploi-handicap.com/>. Vous y trouverez un pré-programme des activités et manifestations déjà inscrites et vous pourrez vous-même y insérer une action.

Les candidats handicapés peuvent y enregistrer leur CV et bénéficier de conseils.

Source : <http://www.semaine-emploi-handicap.com/>

Une belle avancée contre la sclérose

Un traitement destiné, à l'origine, à soigner certaines leucémies chroniques, a des résultats surprenants dans le traitement de la sclérose en plaques.

Ce médicament s'appelle le Campath, il a été créé il y a une trentaine d'années par

l'université de Cambridge pour le traitement de certaines leucémies chroniques. Un essai clinique vient de démontrer que ce vieux traitement permet de retarder l'évolution de la maladie et, surtout, de diminuer sa sévérité au cours du temps.

Jusqu'à aujourd'hui, les seuls traitements contre la sclérose en plaques : les béta-interférons (comme Avonex (Biogen), Tysabri (Biogen, Elan) et Rebif (Merck)) n'ont pour seul effet que d'espacer la survenue des poussées de la maladie, et ne réduisent que faiblement l'accumulation du handicap.

Un essai clinique dirigé par le docteur Cole a comparé les effets du Campath avec ceux du Rebif. Cet essai pratiqué sur 334 patients âgés de 20 à 30 ans pendant 3 ans donne des résultats encourageants.

Les chercheurs ont en effet pu constater que le Campath réduit de 74% le nombre de poussées chez les patients l'ayant utilisé par rapport aux patients traités avec le Rebif. De même, les patients traités avec Campath ont un risque diminué de 71 % de voir apparaître un handicap supplémentaire au bout des trois ans de l'essai.

Malheureusement, le Campath ne montre ces résultats que sur des patients jeunes. En 1999, il avait été testé sur des patients plus âgés et les résultats étaient quasi inexistantes et en plus beaucoup d'effets secondaires importants avaient été remarqués.

Les patients intéressés peuvent s'informer par courriel à eumedinfo@genzyme.com.

Source : <http://www.lefigaro.fr>

Tolérance zéro pour l'utilisation abusive des places pour handicapés

Handiplus demande aux Parquets de prôner la tolérance zéro envers les utilisateurs abusifs des places de parkings réservées aux personnes handicapées. Rien que sur l'arrondissement judiciaire d'Arlon, 255 contrevenants ont été recensés.

Tout le monde sait que de très nombreuses personnes utilisent des cartes périmées ou la carte d'une personne décédée ou d'un ami. Certains falsifient même des cartes. C'est inadmissible ! Inadmissible car les remarques du genre « ils ont bien assez de place ces handicapés », « j'en ai que pour deux minutes », « c'est pas la fin du monde », « ils vont pas me faire ch... » que nous entendons à longueur de journée prouvent une méconnaissance de la problématique des personnes à mobilité réduite ou, pire, un incivisme et une structure perverse qui méritent la sanction.

C'est pourquoi, après des campagnes menées avec le CCPH de la Commune d'Etterbeek et des sensibilisations gentilles et «suaves» (softs en français) à destination des conducteurs sans vergogne, nous préconisons la tolérance zéro et demandons que la police envoie un courrier à ces chauffeurs indécents et, à défaut ou en cas de récurrence, qu'un sabot soit placé sur tout véhicule pris en défaut comme récidiviste.

Comme l'annonçait Serge Lipszyc, procureur du Roi d'Arlon, lors d'une rencontre avec la presse : « Tout contrevenant immatriculé en Belgique sera cité directement devant le tribunal de police. Il s'exposera à une peine de travail. L'important n'étant pas de faire de l'argent mais de conscientiser le conducteur dans une démarche civique ». Ces contrôles policiers et mesures judiciaires sont entrées en vigueur à Arlon, ce 13 octobre... Quand ailleurs ?

Une souris d'ordinateur dirigeable par le son

C'est à l'université de Washington que des chercheurs viennent de mettre au point une souris dirigée par le son de la voix. Appelée "vocal joystick", cette souris est destinée aux personnes présentant un handicap manuel.

Cette souris, très simple d'utilisation, a une grande capacité d'adaptation. En effet, plusieurs expériences ont été réalisées avec des personnes handicapées et il en résulte que la vocal joystick est très intuitive et donc facile à apprendre. De plus, cette souris requiert peu de ressource informatique et elle devrait être supportée par la plupart des applications.

Les chercheurs se sont basés sur la prononciation des voyelles pour les directions de la souris. Pour faire bouger la souris vers le bas, l'utilisateur prononcera un "houuuu", pour la déplacer vers le haut à droite, l'utilisateur prononcera un "haaa".

L'énergie et la puissance de la voix seront également pris en compte pour déplacer la souris plus vite. Plus la voix sera forte plus la souris se déplacera rapidement.

Enfin, les sons "ch" et "t" permettront de commander les clics de la souris.

La vocal joystick n'en est qu'à sa phase expérimentale. De prochaines versions viendront en améliorer les performances en prenant en compte la répétition de sons, la vibration de la voix, ou même le degré d'émotion.

Pour en savoir plus, contacts :

- Site du laboratoire SSLI : <http://ssli.ee.washington.edu/>

- Description brève du "sip-n-puuf

joystick" : <http://redirectix.bulletinselectroniques.com/x7rcm>

- Site du programme WATAP (Washington Assistive Technology Act Program): <http://watap.org/>

Source : <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/56407.htm>

La randoline

J'ai rêvé la liberté, un petit âne me l'a donnée...

La randoline est un véhicule léger tracté par un âne, un poney ou un petit cheval, elle permet la promenade ainsi que la randonnée aux personnes à mobilité réduite ou âgées.

La randoline a été spécialement créée pour que les personnes à mobilité réduite ou âgées et leurs proches puissent se promener ou faire des randonnées de plusieurs jours en dehors des "sentiers battus".

En effet, la randoline a été conçue pour avoir une bonne maniabilité dans les chemins difficiles.

Plusieurs coffres à bagages sont installés sur la Randoline pour permettre un séjour de plusieurs jours. Un coffre isotherme permet d'amener boissons et pique-nique, un autre coffre contient l'outillage pour le voyage et enfin un coffre de 250 litres va accueillir les bagages des randonneurs. Sans oublier le fauteuil roulant du passager qui peut être facilement accroché et transporté à l'arrière.

Niveau sécurité, la randoline est également très fiable puisqu'un système permet au

passager d'actionner un dispositif qui en cas d'urgence séparera la randoline de l'animal et déclenchera un freinage immédiat.

Une petite formation est nécessaire pour se familiariser avec l'animal et apprendre à manœuvrer le véhicule dans les situations à risque.

Merci au site Randoline : <http://www.randoline.com>

L'I-Cane, la canne d'aveugle intelligente

La célèbre canne blanche n'avait jamais été modifiée depuis sa création en 1930 par la française Guilly d'Herbemont.

La fondation néerlandaise I-Cane a décidé d'y remédier en mettant au point une canne intelligente pour les personnes aveugles.

Cette canne, toujours en phase d'expérimentation, est dotée de détecteur d'obstacles et aide à la navigation. Elle a 4 fonctions principales : l'orientation, la navigation, la communication et l'information.

Des capteurs laser et à ultrasons peuvent détecter les obstacles comme une statue ou un escalier. Les cannes sont également munies d'un GPS, système de géolocalisation par satellite, précis à 1 mètre près. Enfin, l'utilisation de l'I-Cane porte sur lui un PDA qui lui fournit des informations sur son itinéraire.

Tous ces échanges d'informations se font par Bluetooth.

La canne est également équipée d'une poignée tactile et vibrante, mise au point par la chercheuse Monique de Wilt, de l'université de Delft. Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de connaître son chemin. En effet, une quinzaine d'itinéraires peuvent être enregistrés, un bouton situé sur la canne permet à l'utilisateur qui place son pouce dessus, de se diriger.

La canne peut facilement être adaptée au degré de cécité de l'utilisateur ainsi qu'à ses principaux déplacements.

Pour plus d'informations :

Fondation I-Cane : <http://www.i-cane.nl/en/>

Bruxelles veut améliorer la vie sexuelle des personnes handicapées

Bruxelles veut améliorer la vie sexuelle des personnes handicapées

A la veille d'une journée de mise en commun des travaux de plusieurs groupes de travail, la ministre bruxelloise Evelyne Huytebroeck a annoncé plusieurs initiatives pour améliorer la vie affective et sexuelle des personnes handicapées.

En tant que ministre en charge de la politique à l'égard de ces personnes dépendant de la Commission Communautaire française de Bruxelles, Evelyne Huytebroeck a notamment décidé de mettre sur pied un comité chargé d'émettre des avis sur les aspects éthiques de la prise en charge de leur vie sexuelle et affective et/ou de répondre à des demandes en rapport avec des situations individuelles. Elle a également annoncé la création d'un centre de référence et de contact étroitement lié à ce comité d'éthique. Il aura pour mission de collecter et de traiter des données nationales et internationales, des outils, et des formations à ce sujet. Autre objectif de ce centre: organiser des échanges entre

professionnels ainsi qu'un colloque au maximum tous les deux ans pour présenter les avancées dans ce domaine. Enfin, la ministre a souligné que cette question de la prise en charge de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées serait intégrée dans les règles de subvention et d'agrément des centres de jour et d'hébergement de ces personnes.

Nous vous tiendrons informés du Colloque qui a lieu ce 14/10 à l'Institut de Sociologie de l'ULB sur ce même thème et qui présentera les conclusions d'une année de travail avec les usagers, les professionnels de la santé, les associations et les pouvoirs publics.